



Recyclage SSIAP 1

PUBLIC : Toute personne souhaitant recycler son SSIAP 1 afin de continuer à prouver son aptitude à la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

PRE-REQUIS :

- Etre titulaire du diplôme SSIAP 1
- Justifier de 1607 h de travail dans une fonction de SSIAP 1 au cours des 36 derniers mois
- être titulaire du PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

DUREE : 14 heures

EFFECTIF : groupe de 10 personnes maximum

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif : Actualiser et approfondir ses connaissances, assimiler et mettre en oeuvre les évolutions réglementaires éventuelles.

CONTENU

Séquence 1 : Prévention

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public
- Examen blanc

Séquence 2 : moyens de secours

- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

Séquence 3 : mises en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes :
 - fumées, incendie
 - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - protection individuelle
 - levée de doute, etc.
- L'utilisation des moyens de communication mobiles
- Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes à l'aide du RIA ou d'extincteurs



VALIDATION DE LA FORMATION :

QCM général sur la fonction SSIAP 1
Validation des acquis sur étude de cas

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et pratiques
- Exposé interactif
- Exercices pratiques
- Evaluation des acquis en cours de formation

DOCUMENTS DELIVRES :

- Attestation de formation
- Certificat de réalisation envoyé au donneur d'ordre

FORMATEURS :

Formateurs agréés à jour des formations continues obligatoires

LIEU :

Inter : En nos locaux situés à Andrézieux Bouthéon ou à Ste Marie

MODALITES D'ORGANISATION ET DELAIS D'ACCES :

Inter : 1 mois sous réserve d'avoir un effectif minimum de 5 personnes